

Ecrit par Echo du Mardi le 18 mai 2020

Un webinaire sur l'activité partielle et le télétravail

La <u>Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Sud</u> organise un webinaire (ndlr : terme désignant une réunion collective retransmise en direct sur internet) à destination des chefs d'entreprises sur l'activité partielle et du télétravail. Alain Gargani, président de la CPME Sud, réunira autour de la table Laurent Neyer, directeur régional de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui répondra à toutes les questions concernant l'activité partielle, et Marine Boidin, avocate au barreau de Marseille, qui traitera de l'aspect juridique du télétravail. Les échanges se concluront par le témoignage de Chantal Morvan, dirigeante de la société Filkom.

Mercredi 20 mai à 17h30. Inscription obligatoire ici

Le lien pour participer au webinaire sera transmis après inscription.